

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU SIEL-TE

### Séance du 25 mars 2024

*Nombre de membres du  
Bureau :*

*En exercice : 34  
Présents : 15  
Pouvoirs : 12  
Votants : 27*

L'an deux mille vingt-quatre,  
Le vingt-cinq mars,  
A neuf heures trente,  
se sont réunis à St Priest-en-Jarez, les membres du Bureau du  
SIEL-TE Loire, sous la Présidence de Madame Marie-Christine  
THIVANT, Présidente du SIEL-TE Loire, dûment convoqués le  
dix-neuf mars deux mille vingt-quatre.

#### OBJET

**Délibération**  
**2024\_03\_25\_09B**  
**Convention LUM'ACTE**  
**pour l'identification et**  
**cartographie des**  
**nuisances lumineuses -**  
**Candidature à l'appel à**  
**projets « LUM'ACTE » :**

#### Présents :

Mme Marie-Christine THIVANT, Présidente  
Georges BERNAT, Henri BONADA, Patricia CHAUVE, Marc CHAVANNE, François  
DUMONT, Martial FAUCHET, Michel GANDILHON, Thierry GOUBY, Pascal  
PONCET, Daniel PRUD'HOMME, Serge RAULT, Bernard SOUTRENON, Jean-Paul  
TISSOT, Pierre VERICEL.

Formant la majorité des membres en exercice.

Votes Pour : 27

Vote Contre : 0

Abstention : 0

#### Pouvoirs déposés :

Mandant : Gérard BAROU	Mandataire : M. Thierry GOUBY
Mandant : Vincent BONNICI	Mandataire : Bernard SOUTRENON
Mandant : Jean-Louis CHOUVELLON	Mandataire : Marie-Christine THIVANT
Mandant : Sébastien DESHAYES	Mandataire : Henri BONADA
Mandant : Béatrice FOURNEL	Mandataire : Henri BONADA
Mandant : Stéphane HEYRAUD	Mandataire : Bernard SOUTRENON
Mandant : Marc LAPALLUS	Mandataire : Bernard SOUTRENON
Mandant : Gilles PERRONNET	Mandataire : M. Thierry GOUBY
Mandant : M. Didier PICARD	Mandataire : Henri BONADA
Mandant : M. Didier PONCET	Mandataire : M. Pascal PONCET
Mandant : Pierre SIMONE	Mandataire : Michel GANDILHON
Mandant : Xavier VILLARD	Mandataire : Henri BONADA

**Absent(s) excusé(s) :** Gérard BAROU, Vincent BONNICI, Jean-Paul CAPITAN,  
Nicolas CHARGUEROS, Jean-Louis CHOUVELLON, Marianne DARFEUILLE,  
Sébastien DESHAYES, Sylvie FAYOLLE, Annick FLACHER, Béatrice FOURNEL,  
Stéphane HEYRAUD, Marc LAPALLUS, Alain LIMOUSIN, Gilles PERRONNET, Didier  
PICARD, Didier PONCET, Séverine REYNAUD, Pierre SIMONE, Xavier VILLARD.

Le secrétariat a été assuré par M. Michel GANDILHON

Madame la Présidente expose :

CONSIDERANT la délibération 2022\_12\_12\_15B autorisant Mme la Présidente à déposer un dossier de demande de subvention à l'appel à projets « Lum'ACTE » du programme ACTEE visant à mettre en place des actions de rénovation énergétique des parcs d'éclairage public,

CONSIDERANT le fait que le SIEL-TE Loire a été retenu comme lauréat conformément à la convention signée le 15/05/2023

CONSIDERANT la proposition qui est faite par LUM'ACTE de réaliser gratuitement une cartographie des nuisances lumineuses sur le territoire ligérien

CONSIDERANT la nécessité de mettre à disposition les données patrimoniales d'éclairage public

Après en avoir délibéré, le Bureau du SIEL-Territoire d'Energie Loire, à l'unanimité / ~~la majorité~~ :

APPROUVE la convention de partenariat dans le cadre de la cartographie des nuisances lumineuses ;

AUTORISE Madame la Présidente à signer la convention de partenariat dans le cadre de la cartographie des nuisances lumineuses

Fait et délibéré en séance

Le 25 mars 2024

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme, la Présidente



Marie-Christine THIVANT

Publiée le .....

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.